



<http://agse-geologues.fr>  
[agse.asso@gmail.com](mailto:agse.asso@gmail.com)

Eyragues le 26 décembre 2019

## **Convocation à l'assemblée générale de L'AGSE le samedi 18 janvier 2020**

**L'Assemblée Générale ordinaire statutaire est convoquée le  
samedi 18 janvier 2020 à 9 h 45 à Orgon.**

**Lieu :** salle municipale située à côté du musée Urgonia. Voir le plan joint à l'envoi de la convocation.

Questions à l'ordre du jour de l'AG:

- rapport moral et compte-rendu des activités de l'année 2019 ;
- compte-rendu financier de l'exercice 2019 et budget prévisionnel pour 2020;
- activités prévues pour l'année 2020 ;
- renouvellement du conseil d'administration (voir précisions en p. 3) ;
- questions diverses soumises par les participants (à nous transmettre SVP, avant le 11 janvier).

**Si vous ne pouvez pas participer à l'AG vous pouvez vous faire représenter en donnant procuration à un membre de l'association (formulaire en page 2).**

Pique-nique tiré des sacs.

Après-midi :

Sortie au pied des Alpilles.

NB : Il n'est pas prévu d'augmenter le montant de la **cotisation annuelle**

**(15 € par personne et 25€ par couple) aussi dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, vous pouvez adresser vos chèques à madame Françoise DULUC - trésorière de l'AGSE - 12, avenue Maurice Barrès – 13008 MARSEILLE**

... pour les retardataires : il est encore temps de régulariser en réglant votre cotisation 2019 !

**Association des Géologues du Sud-est  
Procuration pour l'assemblée générale du  
18 janvier 2020 - 9 h 45 à 13 Orgon**

M., Mme

membre de l'AGSE, à jour de sa cotisation 2019, donne  
pouvoir à

M, Mme .....

pour le/la représenter et voter en son nom sur les questions  
mises à l'ordre du jour.

Fait à .....le : .....

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

NB : La cotisation couple donne droit à deux voix lors des  
votes, aussi il faut **remplir une procuration par personne** !

## Renouvellement du Conseil d'Administration

Les membres du conseil sont élus pour deux ans. Nous voterons donc pour 15 candidats.

Tout membre de l'association peut présenter sa candidature. Merci de nous faire savoir si vous souhaitez être candidat avant le 11 janvier, de préférence par mail ([agse.asso@gmail.com](mailto:agse.asso@gmail.com)).

Le règlement intérieur prévoit que les membres sortants peuvent se représenter.